

REUNION CONSEIL SYNDICALE du 30 avril 2022

CR51

Présents : Yvan Lecerf, Xavier Bleicher, Jérôme Petit, Denis Lefebvre, Sophie Caublot

➤ **Approbation du dernier compte-rendu CR50**

- Approbation sans réserve

➤ **Passage en ASA**

- Modification des statuts : il est approuvé à l'unanimité de la modification des statuts ci-joints demandés par l'autorité préfectorale
- Note de contexte : à l'unanimité, la note de contexte proposée par Madame Anna Milesi est approuvée (ci-jointe)
- Fichier DGFIP : il est approuvé à l'unanimité de se référer au fichier immobilier et au cadastre fourni par la DGFIP sans aucune remarque de notre part concernant la pertinence de ce fichier afin de ne pas perturber le déroulement de notre passage en ASA

➤ **Demande de concession du DPM** : Un courrier du secrétaire général de la préfecture de la Manche nous indique que nous ne pourrions pas traiter cette demande tant que nous ne serons pas sous statut ASA. Néanmoins nous continuons à travailler sur ce dossier en parallèle. Xavier Bleicher se propose de suivre la demande d'actualisation du dossier CERESA et de prendre RDV afin de pouvoir présenter rapidement un dossier complet pour la demande de DPM

➤ **Notes sur la réunion du 20 avril 2022 en sous-préfecture de Cherbourg :**

- Le compte rendu de cette réunion doit être réalisé par les services de la préfecture. A ce jour le compte rendu ne nous est pas parvenu.
- Notes prises lors de la réunion :

Présents :

- *Madame Elisabeth Castellotti, Sous-Préfète,*
- *Madame Anna Milesi, Chef de la délégation territoriale nord Direction départementale des territoires et de la mer*
- *Madame Maryse DENIS, Direction départementale des territoires et de la mer*
- *Madame Lise Corvez, Cheffe de bureau des actions interministérielles et de l'urbanisme*
- *Monsieur Julien Sellier, Adjoint à la Cheffe de bureau de l'environnement et de la concertation publique,*
- *Madame Sandra Blasniac, ... DGFIP ?*
- *Moniieur Philippe Pellerin, Maire délégué de Denneville,*
- *Monsieur Denis Lefebvre, Président de l'ASDP,*
- *Madame Sophie Caublot Vaur, secrétaire de l'ASDP,*

Madame la Sous-Préfète introduit la réunion en mettant l'accent sur la temporalité de notre action face aux dangers dûs à la montée des eaux dans les prochaines décennies.

Denis Lefebvre présente l'ASDP, son historique, les études ISL et CERESA et les confortements d'enrochements.

Il évoque l'avancement de notre démarche de passage en ASA et précise le périmètre, le calcul d'adhésion et le projet de financement de 1 500 000 € sur 30 ans.

Il évoque l'accrétion du nord de la plage qui pourrait être dû à l'épi rocheux du havre de Port Bail alors que le sud de la plage près de Saint-Rémy des Landes subit l'action des marées de façon inquiétante.

Deux réunions publiques ont été organisées en 2020 .

Madame Castellotti et Madame Milesi insistent sur la Loi Climat et Résilience en rappelant les avantages pour la commune. Pour le moment, la CAC ne s'est pas positionnée.

Philippe Pellerin indique que la mairie de Port-Bail-sur-Mer va de nouveau se pencher sur ce sujet.

Monsieur Sébastien Sellier propose une enquête publique qui débiterait le 20 juin 2022 et durerait plus de 40 jours.

Madame Lise Corvez précise qu'il ne faudra pas oublier de dissoudre l'ASL lors de la création de l' ASA.

Madame la Sous-Préfète remercie l'assistance en insistant sur l'utilité de cette réunion pour l'avancée du dossier.

- **Communication sur le site** : un point sera fait à la prochaine réunion avec Michel Oury
- **Campagne d'adhésion 2022** :
 - Denis LEFEBVRE propose un mot d'introduction à la campagne d'adhésion 2022
 - Yvan Lecerf enverra prochainement une demande de cotisation à tous nos adhérents avec le mot d'introduction
- **Assemblée générale 2022**:
 - Pour ne pas perturber le déroulement de l'enquête publique qui doit se terminer le 8 Aout, l'AG aura lieu le mercredi 10 août 2022 en salle Saint-Hélier
 - En plus des rapports d'activités, une information sur notre situation sera donnée à cette occasion.
- **Réunion publique** :
 - Le conseil constate que vu la décision de l'autorité préfectorale sur les dates de l'enquête publique pour notre passage en ASA, l'ASDP n' a ni les moyens ni la capacité d'organiser une réunion publique d'informations de la population dennevillaise en 2022. il est décidé à l'unanimité que la prochaine réunion publique aura lieu après le passage en ASA
- **Association de Défense du Trait de Côte de l'Ouest Cotentin** : nous sommes désormais membres de cette association dont l'objectif est la protection des habitants, du patrimoine privé ou public, de l'économie et du tourisme de la côte ouest du cotentin de Siouville à Carolles. Cette association s'associe à toutes les structures déjà existantes, compétentes et actives (ASA, ASL et syndicats professionnels) pour défendre les personnes et les biens contre la mer avec des protections efficaces et pérennes et éviter la relocalisation qui est ni réaliste financièrement, ni réalisable juridiquement.

